

Point 02: Transition énergétique – Ambition zéro passoire énergétique – Feuille de route, engagements 1 et 2 - Mon projet rénov : nouveaux dispositifs d'aide à la rénovation énergétique de l'habitat privé – Approbation

Intervention : Jean-Jacques Moreau (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

L'ampleur des questions environnementales auxquelles nous sommes confrontés, réchauffement climatique, érosion de la biodiversité, pollution de l'air, de l'eau... nécessitent que nous les prenions à bras le corps et que nous agissions concrètement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, protéger la biodiversité, réduire toutes les pollutions, améliorer la qualité de l'eau, de l'air...

Les collectivités territoriales jouent un rôle important par la nature des politiques qu'elles mettent en œuvre, par l'information et la sensibilisation des populations. Cette prise de position claire et cette ambition à être partie prenante de la transition énergétique c'est celle de notre majorité et celle que nous avons échafaudée avec les citoyens et les divers acteurs de la métropole à l'occasion du grand débat sur la transition énergétique.

Depuis plusieurs années nous intégrons ces enjeux environnementaux à nos politiques publiques. C'est une question d'intérêt général, de santé et de justice sociale, car ce sont toujours les plus modestes qui subissent le plus durement l'éloignement des lieux de travail ou encore la mauvaise isolation des logements.

Déplacement, transport de marchandise, infrastructures, bâti... nous nous attelons à l'ensemble de ses tâches à travers nos politiques publiques.

Pour ce qui est de l'habitat en termes de pollution et de consommation d'énergie, c'est le levier le plus important auquel nous pouvons nous attaquer avec les compétences métropolitaines. Il représente 25% des gaz à effet de serre et c'est le premier poste consommateur d'énergie. L'isolation des bâtiments devient donc un enjeu essentiel de lutte contre les émissions de CO2.

Mais c'est aussi un enjeu social, car les familles les plus modestes sont celles dont les logements sont à priori les moins bien isolés, et qui se retrouvent avec les factures énergétiques les plus élevées.

Un programme d'aide concernant les déperditions de chaleur est donc une priorité ! Investir dans les économies d'énergie n'est pas une charge pour la collectivité, mais un investissement social, et écologique !

Reste tout de même que s'il est légitime que le secteur « privé » puisse être aidé, la question de la rénovation thermique des logements des bailleurs sociaux est posée aux vues des dernières mesures gouvernementales, celle que nous vient de dénoncer précédemment par ma collègue Marie-Annick Benâtre.

Mais, vous l'aurez compris, les élus communistes et républicains soutiennent pleinement cette ambition « ZERO PASSOIRE ENERGETIQUE ».

Je vous remercie de votre attention.